

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Pour le dossier de candidature à un emploi d'adjoint de sécurité

RAPPEL : conditions de recevabilité des candidatures :

- Seules sont recevables les candidatures répondant aux conditions suivantes :
 - être de nationalité française
 - être inscrit à pôle emploi
 - avoir un âge compris entre 18 ans et moins de 30 ans,
 - avoir une acuité visuelle, au moins égale à quinze dixièmes pour les deux yeux avec un minimum de cinq dixième pour un œil, la puissance des verres correcteurs ou lentilles ayant un maximum de trois dioptries pour atteindre cette limite de quinze dixièmes
- - avoir une bonne santé générale et une constitution particulièrement robuste permettant d'occuper un emploi de service actif de jour comme de nuit pouvant notamment comporter une exposition aux intempéries et des déplacements de durée prolongée hors résidence
- être apte au port et à l'usage des armes
- Aucune condition de diplôme n'est requise pour postuler à un emploi d'adjoint de sécurité
 - l'examen médical comporte obligatoirement un dépistage de l'usage des produits illicites dont le résultat doit être négatif
- Un candidat ne peut faire acte de candidature que dans un seul département de son choix au titre d'une année donnée.

Liste des documents à fournir :

1. une demande de candidature certifiant sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis (demande type jointe au dossier),
2. une attestation du candidat (imprimé joint au dossier)
3. une lettre manuscrite de motivation, précisant les raisons de la candidature, l'intérêt porté aux missions d'adjoint de sécurité ainsi que les projets professionnels envisagés au terme du contrat,
4. une photocopie recto verso de la carte nationale d'identité en cours de validité,
5. une photocopie du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou une photocopie du certificat de recensement pour les moins de 25 ans
6. 3 enveloppes timbrées au tarif en vigueur libellées à l'adresse du candidat (22x16)

document non obligatoire

7. une photocopie du document d'inscription à pôle emploi
8. une photocopie des titres et diplômes obtenus

INFORMATION

*Le jour des épreuves sportives, le candidat devra être en possession d'un certificat médical d'aptitude récent, délivré par un médecin de son choix, attestant qu'il peut passer tant l'exercice d'isométrie musculaire que le test d'endurance cardio-respiratoire. Cette obligation sera spécifiée dans la convocation aux épreuves sportives. **TOUT CANDIDAT NE POUVANT PAS FOURNIR CE CERTIFICAT SERA EXCLU DES ÉPREUVES.***

Les dossiers de candidature complets sont à retourner au :

**Secrétariat général pour l'administration de la police nationale
Avenue Gustave Charlery
BP 5005
97300 CAYENNE**

AU PLUS TARD LE Vendredi 31 Mars 2017
Cachet de la poste faisant foi

PAS DE TRANSMISSION EN RECOMMANDÉ